



L'ISLOT, un bâtiment pour tous !
Rue des Artisans 2, 1148 L'Isle



Règles et coûts

1. Règles générales

- a. Tous nos locaux sont non-fumeurs
Pour fumer, utilisez les côtés de l'entrée principale et des pompiers
- b. Les chiens sont autorisés dans les salles sans tapis de sol
- c. Utiliser uniquement les locaux réservés, même si d'autres sont libres ou ouverts
- d. Le matériel de nettoyage se trouve dans le local de rangement - nettoyage attenant à la grande salle
Les détails concernant les nettoyages sont indiqués sur la fiche « **Nettoyage** »
- e. Les locaux sont rendus à 8h00 en cas de location du soir avant, ou selon l'heure négociée
- f. SVP, signaler tous dégâts aux locaux, mobilier, vaisselle etc. ;
- g. Fermer toutes les portes et les fenêtres. Rendre la clé selon les directives reçues
- h. Une caution vous est demandée. Voir ci-dessous

2. Grande salle

- a. L'installation multimédia est uniquement autorisée aux personnes formées.
Respecter les normes du niveau sonore
- b. Eviter d'utiliser les stores en cas de vents forts

3. Cafétéria, cuisine, salles de réunion et sanitaires

- a. Voir la fiche « **Rangement et nettoyage** ».

4. Extérieurs

- a. Respecter le plan de nos parkings (utiliser le paking communal si les places autour de l'ISLOT sont occupées)
- b. Respecter le voisinage
- c. Libérer les extérieurs à votre départ (rien ne traîne)

5. Coûts et paiement

Prix	Jour	½ jour
Grande salle*	300.-	200.-
Cafétéria*	150.-	100.-
Cuisine*	120.-	80.-
Salle 1 ou 2, par salle	40.-	20.-
Multimédia : sono / vidéo	25.-	25.-
Vaisselle : par personne : 0.50 / <i>montant maximum</i>	0.50 / 50.-	0.50 / 25.-
Caution	200.-	200.-
Cafés et thés, l'unité	1.-	1.-
Les salles avec un * ensemble	500.-	350.-

Le paiement de la facture incluant la caution fait office de confirmation de location.

Après contrôle des locaux, la caution est remboursée dans les jours suivant la location et sur le compte indiqué par le locataire.

Le remboursement de la caution tient compte de la casse éventuelle, des frais de nettoyage supplémentaires et des consommations de boissons chaudes mises à disposition.

La quantité de cafés et de thés consommée est communiquée par le locataire après la location.

Les annulations sont remboursées :

- 100% plus de 30 jours avant la réservation
- 50% 15 à 29 jours avant la réservation
- 0% moins de 15 jours avant la réservation

Nous faisons notre possible pour faciliter le succès de votre événement.

Nous pouvons vous recommander des personnes pour la décoration.

Si vous ne connaissez pas les locaux, nous vous inviterons à les visiter.

Si vous collaborez avec des animateurs ou des traiteurs, veuillez-nous en informer.

Nous espérons que vous aurez passé de bons moments à L'ISLOT !



L'ISLOT
Rue des Artisans 2
CH-1148 L'Isle (VD)

Site WEB : www.l-islot.ch

Email: info@l-islot.ch

Tél et WhatsApp: .41 (0)77 466 77 16